ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation humanitaire en Birmanie

Question écrite n° 7420

Texte de la question

Mme Eva Sas attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation humanitaire alarmante en Birmanie, à la suite du séisme dévastateur survenu le 28 mars 2025. De nombreuses sources font état d'un blocage délibéré de l'aide par la junte militaire, qui empêche son acheminement dans les zones hors de son contrôle et sur les régions les plus durablement touchées de Sagaing et Madalay. Cette instrumentalisation de l'aide à des fins politiques, en violation flagrante du droit international humanitaire, soulève de vives inquiétudes. Elle souhaite savoir si la France envisage de reconnaître publiquement cette impasse et de réorienter sa coopération vers les acteurs civils et les structures alternatives.

Données clés

Auteur : Mme Eva Sas
Circonscription : Paris (8e circonscription) - Écologiste et Social
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7420
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 juin 2025, page 4687